Fiche de données de sécurité Identifiant du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produitLiquid Rubber Enduit du toit de VRAutres moyens d'identificationLiquid Rubber Enduit du toit de VR

Usage recommandé Revêtement de protection à composant unique

Restrictions d'utilisationIdentificateur du fournisseur initial
Liquid Rubber Canada Inc.
#16-1150 Eighth Line,

Oakville, ON L6H 2R4, CANADA

Numéro de téléphone en cas d'urgence 1-855-451-5820 – 24 hrs a day

Dans un cas d'urgence contacter 911

Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS): 1-800-332-1414

Colombie-Britannique (DPIC): 1-800-567-8911 Manitoba: 1-855-7POISON (1-855-776-4766)

Nouveau-Brunswick: 911

Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK): 1-800-565-8161

Ontario (CAO): 1-800-268-9017 Québec (CAPQ): 1-800-463-5060 Saskatchewan (PADIS): 1-866-454-1212

Yukon: (867) 393-8700

D'urgence, transport: Veuillez contacter CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire (24 h) Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification selon le SIMDUT 2022.

Classification de la substance ou du mélange

Skin Sens. 1; H317, Peut provoquer une allergie cutanée. Eye Dam. 1; H318, Provoque de graves lésions des yeux.

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

Mention d'avertissement = Danger

Mention(s) de danger

Peut provoquer une allergie cutanée. (H317) Provoque de graves lésions des yeux. (H318)

Conseil(s) de prudence Précautions

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101) Tenir hors de portée des enfants. (P102)





générales

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. (P261)

Porter un équipement de protection des yeux/des gants de protection/des vêtements de protection. (P280)

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à eau savonneuse. (P302+P352)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338) Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. (P310)

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. (P333+P313)

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. (P362+P364)

Stockage

-

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale (P501)

Contient

- 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol and 5-isocyanato-1-(isocyanatomethyl)-
- 1,3,3-trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked
- 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated
- 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)

Provoque une irritation des yeux

Provoque une légère irritation cutanée

Peut-être nocif en cas d'ingestion

Peut-être nocif par inhalation

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autre étiquetage

Sans objet.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Chemical Name	CAS No.	Concentration (%w/w)	Classification	Note
2-Oxepanone, polymer with 2- ethyl-2-(hydroxymethyl)- 1,3- propanediol and 5- isocyanato1- (isocyanatomethyl)-1,3,3- trimethylcyclohexane, 2- hydroxyethyl acrylate- blocked	68987-79-1	5-10%	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335	19
ethanediol; ethylene glycol	107-21-1	<1%	Acute Tox. 4, H302 STOT RE 2, H373	n/a
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated	127087-87-0	<0.25%	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318	19
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one; 1,2-benzisothiazolin-3- one; 1,2-benzisothiazolin-3- one	2634-33-5	<0.05%	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318	n/a

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations [19] UVCB = substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers secours Généralités

Si la respiration est irrégulière, la somnolence, la perte de conscience ou des crampes : Appelez 911 et donnez le traitement immédiatement (premiers secours)

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : Consultez un médecin.

Contact visuel

En cas de contact avec les yeux: Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) pendant au mions 30 minutes et continuez jusqu'à ce que l'irritation cesse. Retirez les éventuelles lentilles de contact. Assurezvous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin. Consultez un médecin immédiatement et continuez de rincer pendant le trajet.

Ingestion

Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche avec de l'eau et restez avec elle. Ne donnez jamais rien à boire à la personne. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Sans objet.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines. Les système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

Le produit contient des substances qui causent de graves lésions oculaires. Le contact avec ces substances peut provoquer des effets irréversibles sur les yeux / des lésions oculaires graves.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Sans objet.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evitez le contact direct avec le produit répandu.

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés.

Les zones contaminées peuvent être glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Èviter le contact direct avec le produit.

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique 8 «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Les compatibilités en matière de conditionnement

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conditions de stockage

10-30°C

Sec, frais et bien ventilé

Matières incompatibles

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants puissants

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle ALBERTA

Limestone Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 10

Observations:

3 = La limite d'exposition professionnelle est basée sur des effets d'irritation et son ajustement pour compenser des horaires de travail inhabituels n'est pas nécessaire.

éthanediol; éthylène glycol

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): (c) 100

Observations:

3 = La limite d'exposition professionnelle est basée sur des effets d'irritation et son ajustement pour compenser des horaires de travail inhabituels n'est pas nécessaire.

Ordre du code de la santé et de la sécurité au travail de 2009, Alta Règl. 87/2009 (révisé en 2018)

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Limestone

Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 10 mg/m³

Pour une exposition de courte durée (STEL) / Valeur limite maximale d'exposition (C): 20 mg/m³

N = Le TWA de 8 heures est pour la poussière totale. La substance a également une TWA sur 8 heures de 3 mg/m³ pour la fraction respirable.

éthanediol; éthylène glycol

Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 10 mg/m³ (partic.)

Pour une exposition de courte durée (STEL) / Valeur limite maximale d'exposition (C): 20 mg/m³ (partic.); C 100 mg/m³ (aerosol / aérosol); C 50 mg/m³ (vapour / vapeur)

Règlement SST, partie 5: Agents chimiques et agents biologiques.

ONTARIO

éthanediol; éthylène glycol

Pour une exposition de courte durée (STEL) / Valeur limite maximale d'exposition (C): C 100 mg/m³ (Aerosol only) Le Règlement 833 (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques ou chimiques) et le Règlement de l'Ontario 490/09 (substances désignées)

QUEBEC

Limestone

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 10

Observations: Pt = La poussière totale.

Note 1= La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.

éthanediol; éthylène glycol

Observations:

RP = Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108.

Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Chapitre S-2.1, r. 13)

SASKATCHEWAN

Limestone

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 10

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 20

éthanediol; éthylène glycol VECD/Plafond (mg/m³): 100

Le règlement de 2020 sur la santé et la sécurité au travail, Chapter S15.1 Reg 10.

Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auxquelles il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

Mesures techniques

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandée. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement indiquées.

S'assurer que les postes de rinçage oculaire et les douches de décontamination sont facilement accessibles. Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Porter une attention particulière aux mains, aux avant-bras et au visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle Généralités

Utilisez uniquement des équipements de protection portant un marquage de certification reconnu, par exemple le marquage UL.

Équipements respiratoires

Type	Classe	Couleur	Normes
Aucune protection			
respiratoire n'est requise			
en cas de ventilation			
adaptée			

Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Porter des vêtements de protection appropriés, par exemple une combinaison	N/A	N/A
en polypropylène ou des vêtements de travail spéciaux en coton/polyester		



Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
Nitrile	0.56	>240 mins	EN374-2, EN374-3 EN388



Protection des yeux

Type	Normes
Porter des lunettes de sécurité avec	EN ISO 16321-1
protections latérales.	
Porter des lunettes de sécurité avec	EN166
protections latérales.	
Écran facial	EN ISO 16321-1
Écran facial	EN166





SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique Liquide
Couleur Blanc
Odeur Acrylic

Seuil olfactif (ppm)

Aucune information disponible

pH

Densité (g/cm³)

Densité relative

Viscosité cinématique

Caractéristiques des particules

Aucune information disponible

5000-10000 poise cm³/g

Aucune information disponible

Changement d'état

Point de fusion (°C)

Aucune information disponible

Le point/l'intervalle de ramollissement (°F)

Ne s'applique pas aux liquides.

Point d'ébullition (°C) 100

Pression de vapeur 17 mmHg (20 °C)

Densité de vapeur 1.25

Température de décomposition (°C)

Aucune information disponible

Informations concernant les risques

d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)

Inflammabilité (°C)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Limite d'explosivité (% v/v) Sans objet Solubilité

Solubilité dans l'eau Soluble

n-octanol/coefficient d'eau (LogKow) Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la

nature du produit

Solubilité dans la graisse (g/L)

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la

nature du produit

Autres informations

Sensibilité aux chocs Non Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100) Water

D'autres paramètres physiques et chimiques Aucune information disponible.

Capacités oxydantes Aucune information disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune information disponible.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

Conditions à éviter

Températures extrêmes

Gel

Matières incompatibles

Acides forts Bases fortes

Agents oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne doit être produit

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit/composant

Autres informations:

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Espèce : Rat Voie d'exposition: Orale Test: DL50 Valeur: >5000 mg/kg Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Espèce: Rat Cutanée Voie d'exposition : Test: DL50 Valeur: >2000 mg/kg Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3 propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked Autres informations: Aucune donnée n'est disponible. Corrosion cutanée/irritation cutanée Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations: Aucune donnée n'est disponible. 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3 Produit/composant propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked Valeur: Effets nocifs observés (Légèrement irritant) Lésions oculaires graves/irritation oculaire Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations: Aucune donnée n'est disponible. Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3 propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked Valeur: Effets nocifs observés (Légèrement irritant) Provoque de graves lésions des veux. Sensibilisation respiratoire Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations: Aucune donnée n'est disponible. Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3 propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked Autres informations: Aucune donnée n'est disponible. Sensibilisation cutanée

Liquid Rubber Enduit du toit de VR

There is no data available.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Aucune donnée n'est disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Aucune donnée n'est disponible.

Cancérogénicité

Autres informations:

Autres informations:

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-0xepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Danger par aspiration

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Effets sur le long terme

Le produit contient des substances qui causent de graves lésions oculaires. Le contact avec ces substances peut provoquer des effets irréversibles sur les yeux / des lésions oculaires graves.

Autres informations

Aucune connue.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Autres informations: There is no data available.

Persistance et dégradabilité

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR

Conclusion:

Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Conclusion:

Autres informations:

There is no data available.

Potentiel de bioaccumulation

Produit/composant Liquid Rubber Enduit du toit de VR

Conclusion:

Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Produit/composant 2-Oxepanone, polymer with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3

propanediol and 5-isocyanato-1- (isocyanatomethyl)-1,3,3 trimethylcyclohexane, 2-hydroxyethyl acrylate-blocked

Conclusion:

Autres informations : Aucune donnée n'est disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune connue.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Aucun des composants n'est répertorié

Étiquetage spécifique

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	UN / ID	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger pour le transport	PG*	Env**
TDG	-	Ce produit n'est pas réglementé		-	No
IMDG	-	Ce produit n'est pas réglementé		-	No
IATA	-	Ce produit n'est pas réglementé		-	No

^{*} Groupe d'emballage

Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

TDG / Voir Annexe 1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport. Voir partie 3, pour les instructions écrites concernant l'atténuation des dommages en cas d'incidents ou d'accidents pendant le transport.

IMDG / Voir section 3.2.1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport.

IATA / Voir tableau 4.2 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Listes canadiennes

LES

Liquid Rubber Enduit du toit de VR est répertorié

Liste intérieure

Liquid Rubber Enduit du toit de VR est répertorié

Limites d'utilisation

Aucune particulière.

Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

Autre

Sans objet.

Évaluation de la sécurité chimique

Non

Sources

Règlement sur les produits dangereux (DORS/2022-272)

^{**} Dangers pour l'environnement

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H302, Nocif en cas d'ingestion.

H315, Provoque une irritation cutanée.

H317, Peut provoquer une allergie cutanée.

H318, Provoque de graves lésions des yeux.

H335, Peut irriter les voies respiratoires.

H373, Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

Aucune connue.

Abréviations et acronymes

ANSI = L'American National Standards Institute

CAS = Numéro du Chemical Abstract Service

COV = Composés Organiques Volatils

DORS = Décrets, Ordonnances et Règlements Statutaires

DPNCA = Dangers physiques non classifiés ailleurs

DSNCA = Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

IMDG = Maritime international des marchandises dangereuses

LES = Liste extérieure des substances

LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL = Limite d'exposition de courte durée

TDG = Transport des Marchandises Dangereuses

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

Date de la dernière révision - 1er Janvier 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

NULLE GARANTIE DE COMMERCIABILITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.